

AVIRON DE MEULAN LES MUREAUX HARDRICOURT
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 14 JANVIER 2022

Etaient présents : Gérard BORGES (zoom), Noëlle CISTARELLI, Xavier DUMAS PRUNIER, Fabien ETIENNE, Quentin ETIENNE,, Marie LEFEBVRE, Véronique LEFEBVRE, Sandrine LOISEL (zoom), Jean-Yves ORTEGO, Chloé RATTEZ, Olivier SANCIER (zoom), Bénédicte SILVESTRE, Jean Jacques VERVIALLE.

Assistait à la réunion : Franck DUCHAT

Etaient absents excusés : Patrick LEGRAVERAND, Murielle LHUILLIER, Gilles ORHON

Jean-Jacques Vervialle ouvre la séance pour constituer l'élection et la composition du nouveau bureau.

1. UN NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

Le quorum étant largement atteint; le comité peut délibérer :

La nouvelle composition du bureau est soumise aux membres élus

Se représentent :

Présidence :	Bénédicte Silvestre
Vice Présidence :	Xavier Dumas-Prunier (en charge du projet de reconstruction du club)
Secrétariat général :	Jean-Jacques Vervialle
Trésorier :	Fabien Etienne
Trésorier adjoint :	Jean-Yves Ortego
Travaux et achats :	Patrick Legraverand
Travaux adjoint :	Gérard Borges
Commission sportive :	Quentin Etienne
Secrétariat sportif :	Chloé Rattez
Réseaux sociaux :	Marie Lefebvre
Evenementiels :	Véronique Lefebvre
Animation du groupe Loisirs :	Noëlle Cistarelli
Adjointe groupe Loisirs:	Murielle Lhuillier
Relation avec les rameurs seniors:	Gilles Orhon

Tous sont élus à l'unanimité des présents

Deux nouveaux : Sandrine Loisel secrétaire adjointe auprès de la présidente
Olivier Sancier chargé de l'animation sportive des loisirs

Représentants du club auprès des organismes extérieurs :

– Bénédicte Silvestre, Jean Jacques Vervialle et Franck Duchat auprès de la Fédération Française d'Aviron (FFA)

– Bénédicte Silvestre et Fabien Etienne auprès du Comité Départemental d'Aviron des Yveline (CDAY),

– Bénédicte Silvestre, Jean-Jacques Vervialle et Quentin Etienne auprès de la Ligue d'Ile de France d'Aviron (LIFA)

– Xavier Dumas-Prunier auprès de l'ANS et Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Pour les réunions non stratégiques avec les communes :

– Commune des Mureaux : Jean-Yves Ortego

– Commune de Meulan et d'Hardricourt : Noëlle CISTARELLI et Murielle LHUILLIER

– Commune de Juziers : Véronique Lefebvre

délégation de signature

A l'unanimité, le comité directeur donne tous pouvoirs à sa présidente Mme Bénédicte SILVESTRE, à son secrétaire général M. Jacques VERVIALLE, à son trésorier M. Fabien ETIENNE, trésorier adjoint M. Jean

Yves ORTEGO pour faire fonctionner les comptes bancaires, caisse d'épargne, poste, téléphone et autres. Il précise en outre que chacun d'eux pourra signer seul.

Mme Noëlle CISTARELLI, M. Franck DUCHAT, M. Xavier DUMAS-PRUNIER, Mme Bénédicte SILVESTRE sont habilités à recevoir de la poste tous courriers et colis, ordinaires ou recommandés adressés à l'Aviron de Meulan les Mureaux Hardricourt (AMMH) ou à son président.

Le nouveau bureau étant constitué, Jean-Jacques passe la parole à notre présidente pour l'animation de la réunion.

2. POINT FINANCIER

Le rapport mensuel financier est présenté par Fabien. A noter l'importance du solde du compte , qui est provisoire. En effet des dépenses sont engagées comme par exemple l'achat du camion dont le solde sera à régler à réception.

3. UN NOUVEAU MINIBUS

Nous avons versé un acompte de 5000 euros pour l'achat d'un minibus de marque Opel modèle Vivaro. Les délais de livraison sont actuellement de 6 mois et nous l'espérons pour le mois de juin, si possible pour les championnats de France.



4. UN NOUVEAU CLUB

Les négociations avancent pour nos trois communes. Les statuts du syndicat composé sont prêts à être présentés au préfet des Yvelines.

Afin d'éviter des propositions ou des pré études non réalistes, Bénédicte et Sandrine reprendront le dossier de besoin du nouveau club afin d'y ajouter les contraintes de manœuvre des bateaux, de mise à l'eau, etc... Bénédicte et Sandrine en charge de cette remise à jour.

Bénédicte doit se mettre en relation avec Hardricourt pour récupérer les documents de preétude notamment celui qui invalide l'étude de la SCET (pas possible d'augmenter la sone de construction à cause du PPRI)

Concernant le droit de passage à partir dui boulevard Carnot, Xavier doit contacter l'assistance juridique de la maif pour faire une réponse à l'avocat de one city.

5. NOTRE NOUVELLE ACTIVITÉ AVIFIT

L'activité démarre bien. Les participants sont satisfaits des premières séances. Il est convenu d'appliquer un tarif de 5 euros pour les adhérents et de 10 euros pour les extérieurs au club. L'objectif étant d'attirer des personnes au club pour la pratique de l'aviron. Les personnes extérieures devront souscrire une licence FFA indoor. L'abonnement a été souscrit à la fédération et nous bénéficions d'un tarif club labellisé aviron indoor Avifit. Il sera possible en cours d'année de modifier l'abonnement pour réduire la fréquence si nécessaire. Afin de pérenniser la section, il sera nécessaire de mettre en place de nouvelles sessions (idéalement plus de 4 par semaine) et donc la formation de nouveaux coachs sera nécessaire (Richard, Quentin et Marie sont

volontaire, Bénédicte doit mettre en place les formations adéquates)

6. UN NOUVEAU SITE WEB

Notre site web est vieillissant. Il y a lieu de le relooker et de le rajeunir.

Chloé et Marie proposeront à Jean-Jacques un nouveau design. Il sera mis en place conjointement.

Il est décidé de garder Wordpress le CMS le plus répandu au monde. Wordpress bénéficie de mises à jour et d'améliorations constantes. Tous les plugins les plus célèbres sont disponibles sous ce CMS. Surtout dans une forme d'entrée gratuite qui correspond parfaitement à nos besoins. Pas de code à développer, ce qui le rend transportable et peut être repris par tout autre membre du comité. Il est self-contained c.a.d que tous les graphiques, photos, vidéos et textes sont dans le CMS. Dernier avantage, nous ne payons que les frais d'hébergement à OVH (*On Vous Héberge*).

7. NOUS Y ÉTIONS

Nous avons participé à la première réunion préparatoire de la LIFA, dimanche 9 janvier sur le bassin de Mantes. Onze participants de l'AMMH ont participé à la régates



Séniors Homme :

1x Ivan Bové – 1er en série / 1er Finale A

1x *Richard Silvestre* – 3ème en série / 21ème place

2- *Anthony Lefresne* et *Quentin Etienne* – 4ème en série / 6ème Finale A

Séniors Femme :

1x *Chloé Rattez* – 2ème en série / 3ème Finale C (15ème)

1x *Marie Lefebvre* – 3ème en série / 4ème Finale C (16ème)

Juniors Homme :

1x *Enzo Lamboi-Daguet* – 3ème en série / 6ème Finale A

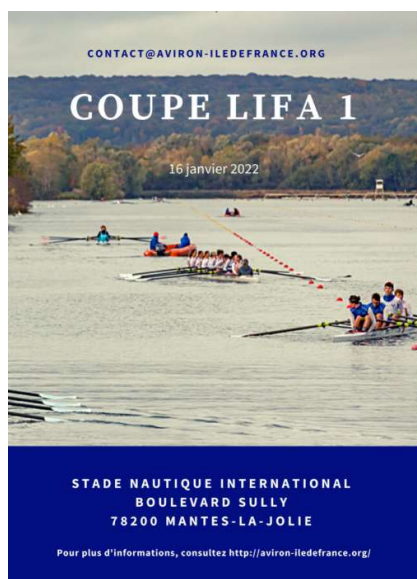
1x *Corentin Vigne* – 3ème en série / 14ème place

2- J18H *Baptiste Roulier* et *Tanguy Silvestre* – 4ème en série / 6ème Finale A

Juniors Femme :

1x J18F *Sophie Abbadie* – 4ème en série / qualifiée en Finale C mais n'a pas pu courir à cause d'une blessure

8. NOUS Y SERONS



Dimanche 16/01, nous engageons plusieurs équipages à la deuxième préparatoire



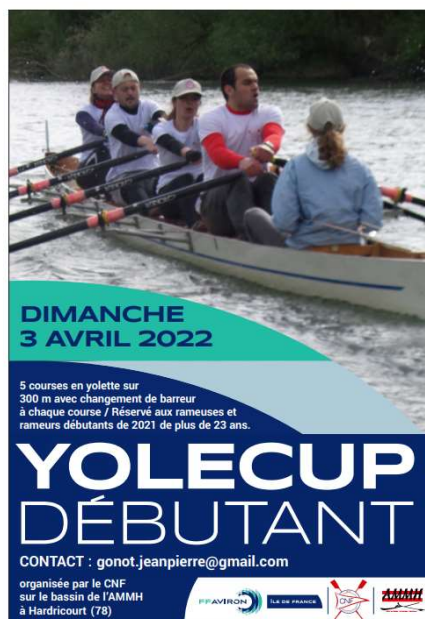
MAIF Championnats de France 2022 Aviron Indoor 4 février

Ces championnats auront lieu en connecté (distanciel). Plusieurs candidats sont prévus, notamment Yvan Bové et Marie Lefebvre

Pour préparer les compétitions et les engagements des équipages, le club a dû souscrire à la location d'un bateau par oar auprès de Vega, à partir du mois de janvier. Si besoin, au terme de la location il sera possible d'acheter ce bateau, dans ce cas les frais de location seront déduits du prix d'achat. Ce bateau vient en complément du bateau acheté l'été dernier auprès de Vega.

Nous avons en outre besoin d'un bateau supplémentaire, pour cela nous avons sollicité un prêt de bateau par le pôle espoir IDF. Nous attendons leur réponse.

9. YOLECUP DÉBUTANT



Nous sommes partenaires du CNF Neuilly, organisateur de l'événement qui aura lieu le 3 avril.

18 équipages composés de débutants de l'année de +23 ans participeront sur des yolettes Caron. Cinq courses pour chaque équipage sont au programme.

Cela fait 90 participants plus les coaches, ce qui fait environ 130 personnes. Des tentes seront installées sur le terrain derrière le bâtiment principal.

Gérard nous fournira ses trois tentes, et nous disposerons de deux tentes supplémentaires plus la tente du club qui sera libérée pour l'événement.

C'est une course officielle qui est au calendrier de la LIFA. La commission loisirs préconise que chaque club paie l'engagement des participants 30 euros comprenant un repas. L'AMMH à titre exceptionnel participera à hauteur de 15 euros, les 15 euros restant seront à la charge des participants ou d'un éventuel sponsor. Fabien rappelle que cette participation est exceptionnelle et n'est en aucun cas un précédent pour les loisirs.

Olivier S. propose son drone pour filmer la régata à condition d'obtenir les autorisations de survol du bassin. Olivier doit préparer la demande d'autorisation à signer par Bénédicte.

10. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

Notre prochaine réunion est prévue le 18 février 2022. Bénédicte proposera pour ceux qui veulent assister à distance à la réunion une connection Google Meet

Tous les sujets étant épuisés, Bénédicte clos la séance

Jean-Jacques Vervialle
Secrétaire Général

Bénédicte Silvestre
Présidente